

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le déménagement par la **Société POSTEL**, 7 Chemin de la Voûte 76120 Le Grand Quevilly, prévu le lundi 25 Septembre 2023 au 4 rue des Docteurs Cisseville et 8 Bis rue Rebours Mutels à FORGES-LES-EAUX.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-141

Objet : Déménagement
par la Société SEDEM
POSTEL

4 rue des Docteurs
Cisseville + 8 bis rue
Rebours Mutel

Le 25 septembre 2023

De 7H00 à 20H00

ARRETE :

Article I :

Le déménagement est autorisé et le stationnement sera interdit à tout véhicule excepté pour le déménagement au 4 rue des Docteurs Cisseville et 8 Bis rue Rebours Mutel à Forges-les-Eaux sur 4 places de stationnement le lundi 25 septembre 2023 de 7H00 à 20H00.

Article II :

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux.

Article III :

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 06 juillet 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : **10 JUL 2023**